Service de la
formation continue
CULTURE CÔTE-NORD

Formulaire pour faire une demande de **perfectionnement individuel**

En collaboration avec Emploi-Québec, le CRCCCN offre un soutien financier pouvant s'élever jusqu'à 2000 $ aux participants d'une activité de formation offerte dans une autre région.

Admissibilité

- Être un artiste, un artisan, un travailleur autonome ou faire partie d'un organisme culturel à but non lucratif;
- Déposer une demande d'aide financière dans les **trois semaines précédant la tenue de l'activité**
- Une fois le perfectionnement terminé, fournir **obligatoirement** les pièces justificatives demandées
    - Factures d'hôtel
    - Factures d'inscription et d'achat de matériel;
    - Facture d'essence à destination ou du moyen de transport utilisé;
    - Factures de repas. Excluant les relevés de cartes de crédit ou de débit.

Modalité de l'aide financière

L'aide au perfectionnement couvre 85 % des coûts suivants :

- 100.00 $ maximum, par nuitée pour l'hébergement du participant à l'hôtel;
- 0,59 $/kilomètre ou tout autre moyen de transport;
- 61.15 $ maximum par jour pour les repas;
- Inscription à la formation
- Matériel remboursé jusqu'à hauteur de 250 $

Projets admissibles

Les projets recevables sont ceux visant l'approfondissement des connaissances en participant à une activité de formation ou de perfectionnement dans sa discipline.

Évaluation de la demande

- L'évaluation de la demande se fera en fonction de son admissibilité, de la pertinence de la formation proposée, du lien avec l'emploi occupé et de l'apport à la carrière professionnelle du demandeur en plus de la qualité générale de la demande;
- L'attribution du montant réservé au perfectionnement individuel se fera au gré des demandes.

Octroi de l'aide financière

Le demandeur a **deux semaines après la tenue du perfectionnement individuel** pour nous faire parvenir le formulaire de remboursement dûment rempli avec toutes les pièces justificatives originales afin que nous puissions émettre le chèque de remboursement dans les 30 jours suivants la réception des factures.

Avec la demande de remboursement, joindre un bref texte faisant état des résultats obtenus par ce perfectionnement individuel.

COMPÉTENCE CULTURE
COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE EN CULTURE

Avec la participation financière de :
Québec

Service de la
formation continue
CULTURE CÔTE-NORD

- Téléchargez le formulaire sur votre ordinateur
- Remplissez les champs demandés
- Enregistrez le formulaire
- Envoyez-le par courriel à formation@culturecotenord.com

Formulaire de demande de **perfectionnement individuel**

Information générale

Titre de l'activité _____

Formateur _____ Discipline _____

Lieu _____ Date _____

Identification du participant

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Téléphone _____ Télécopieur _____

Courriel _____

Êtes-vous sur :

Facebook oui ☐ non ☐ Twitter oui ☐ non ☐

Sur Instagram

Adresse de votre site Internet (si applicable) _____

Domaine

- ☐ Arts de la scène
- ☐ Arts visuels
- ☐ Lettres
- ☐ Métiers d'art
- ☐ Festivals/Événements
- ☐ Organismes / Municipalités
- ☐ Médias
- ☐ Patrimoine /Muséologie

Statut d'emploi

- ☐ Employeur
- ☐ Employé
- ☐ Travailleur autonome
- ☐ Bénévole

Statut artistique

- ☐ En voie de professionnalisation
- ☐ Professionnel
- ☐ Non applicable

Statut spécifique

- ☐ Relève (compte un maximum de cinq ans d'expérience dans le secteur culturel)
- ☐ Gestionnaire (administre les biens et les affaires d'une entreprise, organisme)
- ☐ Immigrant
- ☐ Non applicable

Association professionnelle

- ☐ Oui Spécifiez _____
- ☐ Non

COMPÉTENCE CULTURE
COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE EN CULTURE

Avec la participation financière de :
Québec

Justification du projet

Expliquer clairement la pertinence de l'activité de perfectionnement qui fait l'objet de cette demande :

- **La nécessité d'y participer;**
- **La qualité de la formation;**
- **L'apport de cette activité à votre carrière professionnelle et son utilité dans le cadre de votre travail;**
- **Et/ou tout autre argument faisant ressortir l'importance de cette formation.**

Service de la
formation continue
CULTURE CÔTE-NORD

Coût prévisionnel de l'activité

Frais encourus	Montant
Inscription à l'activité de formation ou de perfectionnement	
Matériel et équipement obligatoires (remboursé jusqu'à 250 $ max.)	
Déplacement du participant	
Hébergement (maximum 100 $ $ par nuitée)	
Indemnité quotidienne (maximum de 61.15 $ par jour)	
Coût prévisionnel total	

Financement prévisionnel de l'activité

Sources de financement	Montant
Financement CCN (85 % jusqu'à concurrence de 2000 $)	
Mise de fonds du demandeur	
Autres sources de financement	
Financement prévisionnel total	

Documents à fournir en annexe

- **Plan détaillé de l'activité** (objectifs, contenu, horaire, date, coût de l'activité, coût du matériel, etc.)
- **Curriculum vitae du formateur**
- **Curriculum vitae du demandeur ou un résumé d'expérience en lien avec la formation;**
- **Tout autre document pertinent à l'évaluation de votre demande.**

Le demandeur confirme qu'il a pris connaissance des modalités concernant les mesures du perfectionnement individuel et qu'il joint toutes les pièces justificatives nécessaires afin de recevoir une aide financière.

Signature du demandeur

Date

Retourner au Conseil régional de la culture et des communications de la Côte-Nord
22, place La Salle, 1er étage, Baie-Comeau (Québec) G4Z 1K3
418 296-1450 ou 1 866 295-6744 418 296-1457 formation@cutlurecotenord.com

COMPÉTENCE CULTURE
COMITÉ SECTORIEL DE MAIN-D'ŒUVRE EN CULTURE

Avec la participation financière de :
Québec